



Nous contacter :

Mairie de Fressines
29 route de Mougou
79370 Fressines
Tél: 05.49.73.98.73
Fax: 05.49.73.98.74

mairie-fressines@wanadoo.fr

La mairie est ouverte tous les
après-midis de 13h30 à 17h30
du lundi au vendredi.

Edito

Le 16 juin dernier, en présence des officiels, vous avez été nombreux à participer à l'inauguration de la mairie dont l'investissement réalisé montre bien le souhait de vos élus à vouloir maintenir la commune comme socle de la république. Je persiste à dire que Fressines, logé aux portes de plusieurs bassins de vie et d'économie, peut et doit continuer à exister en investissant à son rythme et ce, sans que nous cédions à l'incitation de création d'une commune nouvelle.

La presse a fait l'écho de notre vœu de sortie de la communauté de communes de Mellois en Poitou pour un rapprochement vers un autre territoire voisin qu'il soit la CAN ou le Haut Val de Sèvres.

Notre motivation s'appuie sur une fiscalité intercommunale excessive dont vous allez connaître les effets cette année. On ne peut pas être aux responsabilités d'une commune sans combattre ce racket fiscal et les inégalités de traitement entre les communes de ce grand territoire.

Le 28 mai dernier, après un large débat, le conseil communautaire a refusé notre « bon de sortie ». Nous acceptons, bien évidemment, cette décision démocratique. Si notre démarche n'a pas eu le résultat escompté, elle aura au moins déclenché une prise de conscience de la part du Président. Celui-ci s'est engagé, par écrit, à une prise en compte de nos remarques, promettant un pacte fiscal avec les communes. On peut légitimement penser à un rééquilibrage des partages entre Mellois en Poitou et les communes, en sachant bien évidemment que le mal déjà fait restera.

Nous allons continuer à vous défendre car vous comprendrez, en regardant à l'intérieur de cette parution, le tableau comparatif des fiscalités entre les territoires voisins, notre légitimité à vouloir rejoindre une communauté de communes ou d'agglomération dont la fiscalité et les coûts de services y sont moins élevés.

Je suis étonné de n'avoir eu aucune demande par les fressinoises et fressinois pour des informations complémentaires sur les effets secondaires des décisions communautaires et sur le bien-fondé de notre demande de sortie de ce territoire. J'en suis d'autant plus étonné que certains la commentent sur les réseaux sociaux avec, a priori, peu de connaissances sur le sujet. Je reste très disponible pour leur apporter les explications qui semblent leur manquer.

Dernièrement, je déplore un grand nombre d'incivilités. Dans la nuit qui a suivi l'inauguration de la mairie, il y a eu le saccage des plantes de son nouvel espace vert. En soirée du 2 juin dernier, alors que la salle des fêtes

était louée, des jeunes non concernés par la location, ont utilisé, sur le parking, des pétards de catégorie F2 qui restent totalement interdits aux mineurs qui n'ont que faire des consignes de sécurité. Des pétards ont été jetés sous des véhicules. Plus récemment, des tags ont été réalisés sur du mobilier urbain, parking de l'école et dans les sanitaires extérieurs de la salle des fêtes avec une injure portant atteinte à ma personne et à ma famille. Je suis agacé de ces faits, de ces gestes et provocations et j'en appelle au sens du civisme et au respect de chacun, que vous soyez jeunes ou adultes en responsabilité familiale.

Je profite de cet espace d'écriture pour remercier et féliciter l'ensemble des acteurs de la fête des écoles. Sous la houlette des enseignants et des représentants de Cirque en scène, les enfants nous ont offert un très beau spectacle et la collectivité est fière d'y avoir participé financièrement et n'hésitera pas à renouveler son adhésion à d'autres projets. Je me réjouis également de la décision du maintien de la 9^{ème} classe qui permettra une prise en charge des enfants par les enseignants dans de bonnes conditions. Je vous souhaite une bonne lecture et d'excellentes vacances.

Le Maire, Christian Nivau

Sommaire :

Edito

Les décisions du conseil municipal

- Bibliothèque : les horaires d'été
- Pourquoi vouloir quitter « Mellois en Poitou » ?
- Dates des réunions du conseil municipal au second semestre
- La rentrée scolaire 2018 : maintien de la 9^{ème} classe et tarifs
- La commune recrute un ATSEM en CDD, remplacement 6 mois
- Les décisions diverses

À savoir

- Le plan canicule
- Une nouvelle entreprise à Fressines

Vie associative

- FRESS'SCENE : appel à candidature
- Fressines en Fêtes et Métro-nome
- Fressines en Fêtes : Ran'dîner
- Enjoy Fressines
- Ecole de musique
- Pétanque : les prochains concours
- ENER'GYM

Date à retenir

- Les festivités du 14 juillet 2018

Les décisions du conseil municipal

Bibliothèque : les horaires d'été

Pendant les mois de juillet et août, la bibliothèque est ouverte uniquement les mercredis de 16 h 30 à 18 h 30. Pendant les vacances d'été, les enfants qui empruntent des livres dans le cadre de l'école peuvent

continuer à venir à la bibliothèque avec leurs parents. Les bénévoles seront ravies de les recevoir afin d'augmenter la fréquentation de notre bibliothèque, qui nous vous le rappelons est gratuite.

Les décisions du conseil municipal

Pourquoi vouloir quitter « Mellois en Poitou » ?

Quitter le Mellois en Poitou pour aller vers la CAN ou le Haut Val de Sèvres était une solution pertinente, sachant que contrairement aux idées reçues, l'impact fiscal est plus favorable avec des services en plus.

Certains peuvent s'interroger sur les raisons de vouloir quitter ce territoire du Mellois en Poitou, alors qu'historiquement la commune de Fressines a toujours été rattachée au Pays Mellois. Nous souhaitons apporter une partie de la réponse, ci-dessous. Nos nombreuses démarches et interpellations, depuis 18 mois, sont restées vaines. Nous souhaitons mettre en place un Pacte Fiscal qui aurait permis d'instaurer de la confiance et des convergences entre les élus, en atténuant les fortes augmentations à venir (un lissage sur 12 ans qui se cumule avec une hausse des taux de 25 % sur 2018). L'autre problème majeur, est celui de la « double peine ». Sachez que les communes

du Cellois vont financer à la fois le coût de leurs propres écoles mais aussi participer en même temps au financement des écoles du Mellois. Transférer notre école ne changerait rien car maintenant nous devrions également transférer le budget. Avec un tel constat, il nous est donc paru légitime et nécessaire d'envisager d'autres solutions moins défavorables aux Fressinois. Quitter le Mellois en Poitou pour aller vers la CAN ou le Haut Val de Sèvres était une solution pertinente, sachant que, contrairement aux idées reçues, l'impact fiscal est plus favorable avec des services en plus.

La tableau ci-dessous est très parlant.

Comparaison de la fiscalité	Cellois 2016	Val de Boutonne 2016	Mellois 2016	Cœur du Poitou 2016	Haut Val de Sèvre 2018	CAN 2017 et 2018	Mellois en Poitou 2018
Taxe Hab	6.41 %	15.06 %	18.12 %	10.41 %	9.19 %	10.57 %	12.56 %
Foncier Bâti	4.72 %	6.06 %	15.87 %	8.26 %	7.42 %	0.05 %	23.43 %
Fon Non Bâti	19.85 %	10.90 %	43.15 %	29.04 %	23.81 %	3.88 %	37.08 %
CFE	25.23 %	24.01 %	26.77 %	25.25 %	26.83 %	26.26 %	27.67 %

Dates des réunions du conseil municipal au second semestre 2018

Le conseil municipal a arrêté le calendrier des réunions pour le deuxième semestre 2018. Elles auront lieu les mardis 28 août, 18 septembre, 9 octobre, 30 octobre, 20 novembre et 11 décembre, les réunions ont lieu à la salle du conseil à la mairie à 20h30.

Toute personne peut y assister, les séances sont publiques.

A noter également que le conseil municipal a fixé la date des vœux du Maire au vendredi 11 janvier à 18 h 30 et la date du repas des aînés au samedi 26 janvier 2019 à midi.

La rentrée scolaire 2018 : maintien de la 9ème classe et tarifs

En janvier 2018, au vu des 210 élèves prévus, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, avait acté la fermeture d'une classe pour notre école. Le 25 juin, les effectifs étant de 215 élèves, M. Picaud est revenu sur sa décision. Ainsi l'école Pierre Moinot comptera donc toujours 9 classes pour l'année scolaire 2018/2019. Les 215 élèves se répartissent de la façon suivante : 76 élèves pour le cycle 1, 85 élèves en cycle 2 et 54 élèves en cycle 3. Pendant l'été, comme tous les ans, nous préparons la rentrée du lundi 3 septembre à 8h 45 en réalisant divers travaux. Cette année, se seront les travaux relatifs à l'accessibilité qui mobiliseront les services techniques.

Les horaires

Les cours débuteront tous les matins à

8 h 45, et se termineront les lundis, mardis et jeudis soirs à 16 h, Les mercredis à 11 h 45 et les vendredis à 15 h.

Les vendredis, des activités péri scolaires seront proposées.

La garderie :

Le matin la garderie ouvrira à 7 h 15 et le soir elle se terminera à 18 h 45.

Le matin de 7h15 - 8h15	1,55 €
Le soir de 16h à 18h	1,55 €
Dépassement de 18h à 18h 45	1,05 €
Pénalité au-delà de 18h 45	7 €

La cantine :

Tarif pour un repas enfant : 2,35 €

La commune recrute un ATSEM en CDD, remplacement pour 6 mois

La commune, dans le cadre d'un remplacement, recrute **un agent en CDD de 6 mois sur un poste d'ATSEM** (Agent Spécialisé Des Écoles Maternelles). **Missions :** Son rôle sera sous l'autorité de l'enseignant : d'aider les enfants dans l'acquisition de l'autonomie, d'assurer la sécurité et l'hygiène, d'assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques. Une partie ménage des locaux n'est pas à exclure. **Conditions pour postuler :** titulaire du

concours d'ATSEM, ou d'un CAP petite enfance, ou d'un BAC Professionnel Soins et Services à la Personne Option Structure. Une expérience sur un poste similaire, serait un plus.

Le poste est à pourvoir du 1^{er} septembre au 28 février 2019, le temps de travail sera annualisé sur une base de 35 heures par semaine. Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à déposer en mairie avant **le vendredi 27 juillet 2018 17 h**. Les entretiens

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à déposer en Mairie avant le vendredi 27 juillet 2018 17 h

Les décisions du conseil municipal

Les décisions diverses

Entretien des bas cotés des routes : Vous avez probablement remarqué du retard dans le broyage et l'entretien des bas cotés des routes et chemins. Ce retard a une double origine, les agents ont été très sollicités ces derniers temps par la mairie, réfection de la toiture, aménagement des espaces verts, murs d'enceinte... Mais surtout les conditions climatiques du mois de mai et juin ont été très favorables avec des repousses anormale-

ment rapides. Sachez que le broyage a repris depuis plusieurs jours en commençant par les routes principales. Dans quelques jours la totalité du linéaire aura été traité.

Achat d'un petit frigo pour les salles à la mairie d'un montant de 175 € aux Ets Leclerc de Niort.

Installation d'une « boîte à livres » à la mairie, sur le parking, à proximité des panneaux d'affichage pour un coût de 250 €.

A savoir

Le plan canicule

Comme chaque année, le plan canicule est en place sur la commune depuis le 1^{er} juin. Dans ce cadre, et en lien avec le Plan Communal de Sauvegarde, une veille auprès des habitants de la commune qui souhaitent être suivis en cas de canicule, a été mise en place. Pendant la période de canicule, ce plan prévoit que les élus et les membres de CCAS prendront contact (téléphone ou visite) avec

toutes les personnes recensées comme « sensibles » sur la commune, soit une quinzaine de personnes.

Des conseils seront prodigués lors des visites. Si vous le souhaitez pour vous, ou un proche, vous pouvez vous inscrire en mairie au 05 49 73 98 73, vous serez alors contacter lors de la prochaine période de canicule. Ce service est bien évidemment gratuit.

Une nouvelle entreprise sur Fressines

Attaché à la sauvegarde du patrimoine, passionné par le travail de la pierre et riche d'une expérience d'une vingtaine d'années en monument historique, c'est en 2016 que Cédric PETIT crée l'atelier à Cœur de Pierre. L'entreprise à Cœur de Pierre propose aux particuliers et professionnels du bâtiment, des réalisations de qualités et innovantes dans les règles de l'art. Les réalisations sont essentiellement concentrées sur la restauration de bâti ancien : ravalement de façades, créations d'ouvertures, cheminées, enduits à la chaux, murs en moellons...

Une grande importance est apportée au choix de matériaux naturels, afin de garantir un travail traditionnel, respectant un savoir faire cher à nos anciens.

Afin de pouvoir répondre à une clientèle variée, je propose également des travaux de couverture en partenariat avec l'entreprise EIRL FAUCON, située aussi sur la commune de Fressines.

Pour tous renseignements, contacter Cédric PETIT à la Bastière de Fressines.

Tél : 06.75.40.66.67

Mail : acoeurdepierre@orange.fr

La vie associative

FRESS'SCENE : appel à candidature

Nous recherchons un(e) secrétaire bénévole pour notre association. Vous souhaitez vous investir dans une association ou vous avez un peu de temps à offrir aux jeunes comédiens, venez rejoindre notre joyeuse troupe. Vous n'avez pas besoin d'aimer le théâtre, ni d'avoir de compétences particulières en secrétariat, juste l'envie de participer à la vie de l'association et de construire avec nous le projet pour que le spectacle de nos jeunes soit

une réussite. Vos missions : Participation à 3 réunions dans l'année. Aider l'équipe dans l'organisation des spectacles. Rédaction de courriers, emails, articles, compte-rendu... (Les modèles et maquettes sont déjà existantes)

Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter Bénédicte au 06.64.77.55.17 ou b.benedicte79370@gmail.com avant le 30 juillet. On compte sur vous.

Fressines en fête et Métronome

Les associations FRESSINES EN FETE et METRONOME organisent leurs concerts d'automne les 7 et 8 septembre 2018 à partir de 21h à la salle des fêtes

Vendredi 7 septembre : Soirée Années 70 - 4 chanteurs, plusieurs musiciens - Plus de 40 chansons - 13 € par personne

Samedi 8 septembre : Soirée hommage à Johnny - 1 chanteur 3 cuivres 2 guitaristes 1 batteur 3 choristes - Plus de 2 heures de concert - 15 € par personne (places très limitées...)

Prix du billet pour les 2 soirées : 25 euros par personne

Fressines en fête : Ran'dîner

L'association organise son ran'dîner le samedi 15 septembre 2018 dans la vallée du Lambon. 13 € par adulte - 6 € par enfant jusqu'à 11 ans - Plusieurs parcours - 1 cadeau à

chaque participant - Départ libre de 17h30 à 20h de la salle des fêtes.

Contact et réservation Myriam FOUCHÉ au 06.98.48.28.72

1

1^{er} septembre 2018, c'est la date retenue pour le forum des associations. Pour la neuvième année consécutive, les associations communales, avec la commune, ont décidé le principe d'un forum des associations à la rentrée. Ce forum aura lieu le samedi 1^{er} septembre 2018 de 9 h à 12 h à la salle des fêtes. Nous y reviendrons dans le Fressines Infos de

Retrouvez votre journal et de nombreuses autres informations sur le site internet dédié à la commune à l'adresse suivante : <http://www.fressines.net/>

La vie associative

Enjoy Fressines

Encore une année scolaire qui se termine et les vacances d'été qui approchent pour le plus grand bonheur des enfants ! Les enfants d'Enjoy Fressines ont été récompensés de leur travail par un goûter vendredi 29 juin, marquant ainsi la fin des ateliers pour l'année 2017-2018. Ils nous ont ravis lors de la fête de l'école en chantant tous ensemble "We are the world". Nous les remercions pour leur présence, leur gaité et leur dynamisme, nous leur souhaitons de très bonnes vacances en espérant les retrouver en forme, motivés et nombreux aux ateliers d'anglais à la rentrée. Nous serons présents au forum des associations qui se tiendra samedi 1er septembre. Ce sera l'occasion d'inscrire ou réinscrire vos enfants et pour ceux qui le souhaitent, de rejoindre le bureau que nous devons renforcer pour assurer la pérennité de l'association.

Pour tout renseignement, merci de nous contacter par mail : enjoyfressines@yahoo.fr ou par téléphone : Aude-Marie BENETREAU : 05.49.09.02.47 // 06.11.34.16.42 .Très bel été à vous et bonnes vacances.

Ecole de musique

L'année s'achève avec les auditions et une belle fête de la musique en association avec l'APE et l'ACAF, merci à tous pour votre participation. Quelques dates à retenir pour la rentrée prochaine
Forum des associations le 1er septembre 2018, inscriptions sur place pour 2018/2019
Assemblée Générale le 12 septembre 2018 à 20h00, salle des associations- inscriptions sur place pour 2018/2019
Auditions de musique le 7 juin 2019 à 20h30 à la salle des fêtes
Musicalement vôtre et bonnes vacances

Pétanque, les prochains concours

La Pétanque Loisirs de Fressines organise un concours en doublette formée le samedi 1er septembre à 14h30. Sachez que le dernier concours de l'année se fera le samedi 22 septembre en doublette formée à 16h00 suivi de sa soirée barbecue. Pour le barbecue, 7 euros par personne, boisson non comprise. Inscription à l'avance obligatoire avant le 8 septembre, auprès de Christophe BROSSEAU 06.86.03.38.56, 6 clos des Forges à Bougouin, Patrice BACONNEAU, 4 rue du chêne à Fressines et Véronique TACHERON, 17 rue Raberie à La Chesnaye.

ENER'GYM

ENER'GYM, l'association de gymnastique de FRESSINES va proposer différentes activités à partir de septembre 2018 : yoga, gym form'détente, gym fitness, zumba, et marche, dans une ambiance sympathique et décontractée, à la salle des fêtes de Fressines. Un nouveau cours de GYM FORM'DÉTENTE, va être mis en place le **jeudi matin** de 9 h à 10 h. L'activité MARCHE aura donc lieu le **mardi matin** à 9 h.

Cours de **YOGA** : le mardi de 18 h à 19 h 15, le mercredi de 20 h à 21 h 15 et le jeudi de 17 h 30 à 18 h 45.

Cours de **GYM** : **GYM FITNESS** le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30, **GYM FORM'DÉTENTE** le jeudi de 9 h à 10 h.

Cours de **ZUMBA** : le jeudi de 19 h à 20 h.

Pour la **MARCHE**, rendez-vous à la salle des fêtes le mardi à 9 h pour une sortie d'environ 2 h.

Tarifs saison 2018/2019 : 60 € pour la gym, 160 € pour la zumba, 190 € pour le yoga, 5 € pour la marche

Dates de reprise : Gym fitness le mercredi 5 septembre 2018 à 18 h 30. Gym form'détente le jeudi 6 septembre à 9 h.

Zumba le jeudi 6 septembre à 19 h. Marche le mardi 11 septembre à 9 h. Yoga le mardi 11 septembre à 18 h. Yoga le mercredi 12 septembre à 20 h. Yoga le jeudi 13 septembre à 17 h 30

L'association sera présente au forum des associations le samedi 1er septembre 2018 pour donner les renseignements et prendre les inscriptions.

Contact par mail : energym.fressines@hotmail.fr Contact par tél. : Nathalie BILLON : 06.10.89.12.94 ou Marie-Hélène AUDOYER : 06.13.46.30.61

Les festivités du 14 juillet

Comme pour l'année passée, les festivités de la fête nationale se dérouleront uniquement sur une journée, avec le tir du feu d'artifice le 14 juillet au soir.

Samedi 14 juillet : espace Albert Cailbault

12 h : Repas en commun sur le stade, apporter son panier avec la traditionnelle tourtière.

L'apéritif, le pain et les boissons sont offerts par la commune.

Attention : concours de la plus belle tourtière

15 h : Animations, pêche à la ligne pour les petits, jeux divers, concours de pétanque, randonnée pédestre, jeux libres sur le plateau multi activité...

18 h : Remise des lots

19 h : Dîner en commun avec le «miget» offert par la commune, apporter son panier.

L'apéritif, le pain et les boissons sont offerts par la commune.

22 h 30 : Retraite aux flambeaux, **départ de la salle des fêtes.**

23 h : Tir du feu d'artifice depuis la vallée du Lambon

Buvette et vente des lampions assurées par L'association « FRESSI NOUS »